

Commission Départementale de football

10, Bd Marcel Dassault – 31770 COLOMIERS

Tél. : 05.34.36.12.40

Site Internet : www.fsgt31.fr

accueil@31.fsgt.org



4 juin 2024

N° 39

L'adversaire et l'arbitre
sont les partenaires
qui nous font progresser

SOMMAIRE

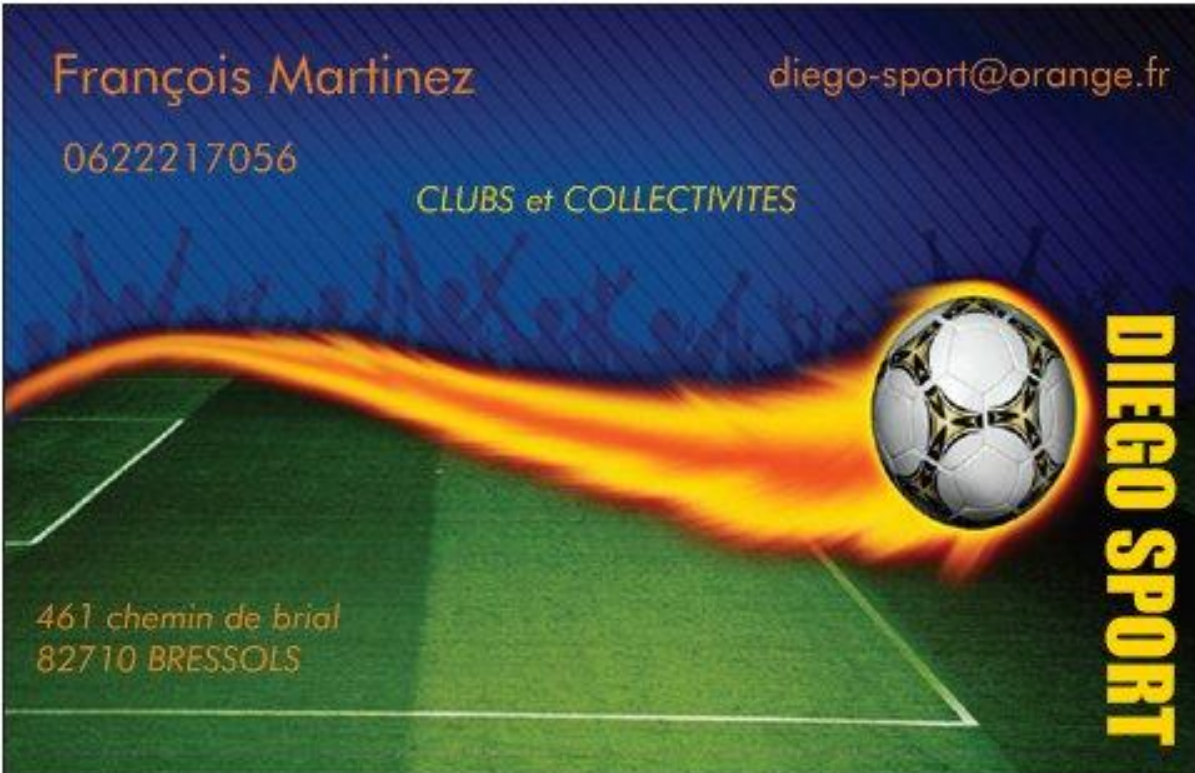


- Réunion de la Commission,
- Pense-bête,
- Résultats S22,
- Sportivité S22,
- Sanction,
- Assemblée Générale des clubs,
- Rectificatifs calendrier,
- Calendrier semaines 23 à 25.

SAISON 2023 - 2024

OFFICIEL DU FOOTBALL

Partenaire de la F.S.G.T. 31



François Martinez
0622217056
diego-sport@orange.fr
CLUBS et COLLECTIVITES

461 chemin de brial
82710 BRESSOLS

DIEGO SPORT

REUNION DE LA COMMISSION

Lundi 27 mai 2024.

Présents : Patrick FINKBEINER, Francis LACOMME et Marcel MARTINS.

PENSE-BETE

❶ **FORMALITES POUR ACCEDER AU SITE FGST 31**

- ① Nom du site : fsgt31.fr
- ② Pour accéder au bulletin : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 BULLETINS
- ③ Pour accéder au mémento : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 MEMENTO
- ④ Pour accéder aux classements : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 CLASSEMENTS
- ⑤ Pour accéder aux calendriers : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 CALENDRIERS
- ⑥ Pour accéder au règlement intérieur : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 REGLEMENT INTERIEUR

❷ **DECLARATION D'ACCIDENT**

Il vous est possible de télécharger directement une déclaration d'accident, sur le site de l'assurance. Ainsi vous ne perdrez pas de temps s'il vous arrive une blessure.

- ① site : <http://www.mutuelle-des-sportifs.com>
- ② onglet : « en cas d'accident ».
- ③ télécharger le document en format pdf.

❸ **TARIFS**

📌 Tarifs d'arbitrage à **régler impérativement avant** le match :

Comme précisé à l'assemblée, les défraiements d'arbitrage

Indemnité d'arbitrage : **10 €**

Défraiement de déplacement : **38 €**

Soit un total de **24 € par équipe** s'il y a un seul arbitre, ou **48 € par équipe** s'il y a deux arbitres.

❹ **PARTICIPATION FOOT A SEPT- FOOT A ONZE**

Précision concernant la participation des joueurs de "Foot à 7" et "Foot à 11" dans ces deux disciplines :

Une des deux disciplines peut utiliser lors d'une rencontre, **¼ des joueurs** inscrits sur la feuille de match appartenant à l'autre discipline.

Soit :

3 joueurs de Foot à 11 peuvent être utilisés dans l'équipe de Foot à 7

4 joueurs de Foot à 7 peuvent être utilisés dans l'équipe de Foot à 11

D'autre part, en respectant le délai de 48 heures, un joueur peut jouer à 11 et à 7 la même semaine.

⑤ FORFAITS

Les conséquences administratives et financières des forfaits ont largement été discutées lors de l'Assemblée. Une précision sur la déclaration du forfait est apportée :

Lorsque, malgré toutes les possibilités que nous vous donnons pour pouvoir jouer le match, vous devez déclarer forfait, **utilisez le mail de la commission foot, avec une copie pour l'accueil : commissionfoot11@31.fsgt.org.**

Si le **forfait est décidé le jour du match**, avertissez-nous par **téléphone** :

Marcel : 06 37 29 61 49, Pierre-Jean : 06 62 48 64 03, ou Patrick : 06 63 99 85 24.

RESULTATS SEMAINE 21

SEMAINE 22 DU 27/05/2024 AU 31/05/2024

Division : Excellence - Journée 14 retour

ATHLETICO TOLOSA B	1	-	3	FORZA VIOLA FC
FC CANTOU'LOUSAIN	1	-	0	PASPORT
USEMA COLOMIERS	2	-	2	MECAP FC
TOULOUSE SA	1	-	1	FC POTO

Division : Promotion Excellence - Journée 14 retour

ASC CNES		Remis		AS MATRA
ALTRAN FOOT		Déjà joué		SAINT-ALBAN
SHADOCKS SEILH	5	-	2	LABEGE INTER FC

Exempt : AJ SAINT-EXUPERY

Division : Honneur - Journée 17 retour

AS DRT	0	-	6	FC SB LAUNAGUET
FREESCALE	0	-	3	INTERNAT FC
NIMBA OT		Remis		FC BALEC
IO TEAM		Remis		ASFP LUSITANOS

Exempt : ATHLETICO TOLOSA A

Division : Promotion - Journée 17 retour

CHU TOULOUSE FC		Remis		CHIPIRONS O.	
AS EVOTEC	0	-	0	ASCA	
AS SAINT-LOUP-CAMMAS	0	-	7	CONFLUENT LP	
AS MATRA 2	0	-	3	VIEILLES CANAILLES	F

Exempt : SOPRA STERIA FOOT

RATTRAPAGES

Coupe de Printemps : 1/2 finale










FC BALEC	2	-	4	ASFP LUSITANOS	
----------	----------	---	----------	----------------	--

Division : Promotion Excellence - Journée 6 aller (remis du 05/12/23)

AS MATRA	2	-	2	AJ SAINT-EXUPERY	
----------	----------	---	----------	------------------	--

Division : Honneur - Journée 8 aller (remis du 20/12/23)

IO TEAM	0	-	3	NIMBA OT	
---------	----------	---	----------	----------	--

Non communication téléphonique du résultat		Feuille de match non parvenue	
Forfait	F	Litige	
Terrain impraticable		Panne d'éclairage	
Décision Commission		Demande club	
Pas de terrain		Rencontre arrêtée - orage	

Rappel Semaine 21: Feuille de match non parvenue dans les délais ➡ match perdu par pénalité (0 point, 0 but pour, 3 contre) :

SPORTIVITE SEMAINE 22

QUATRE sorties temporaires et **TROIS** avertissements, pour **TREIZE** rencontres arbitrées.

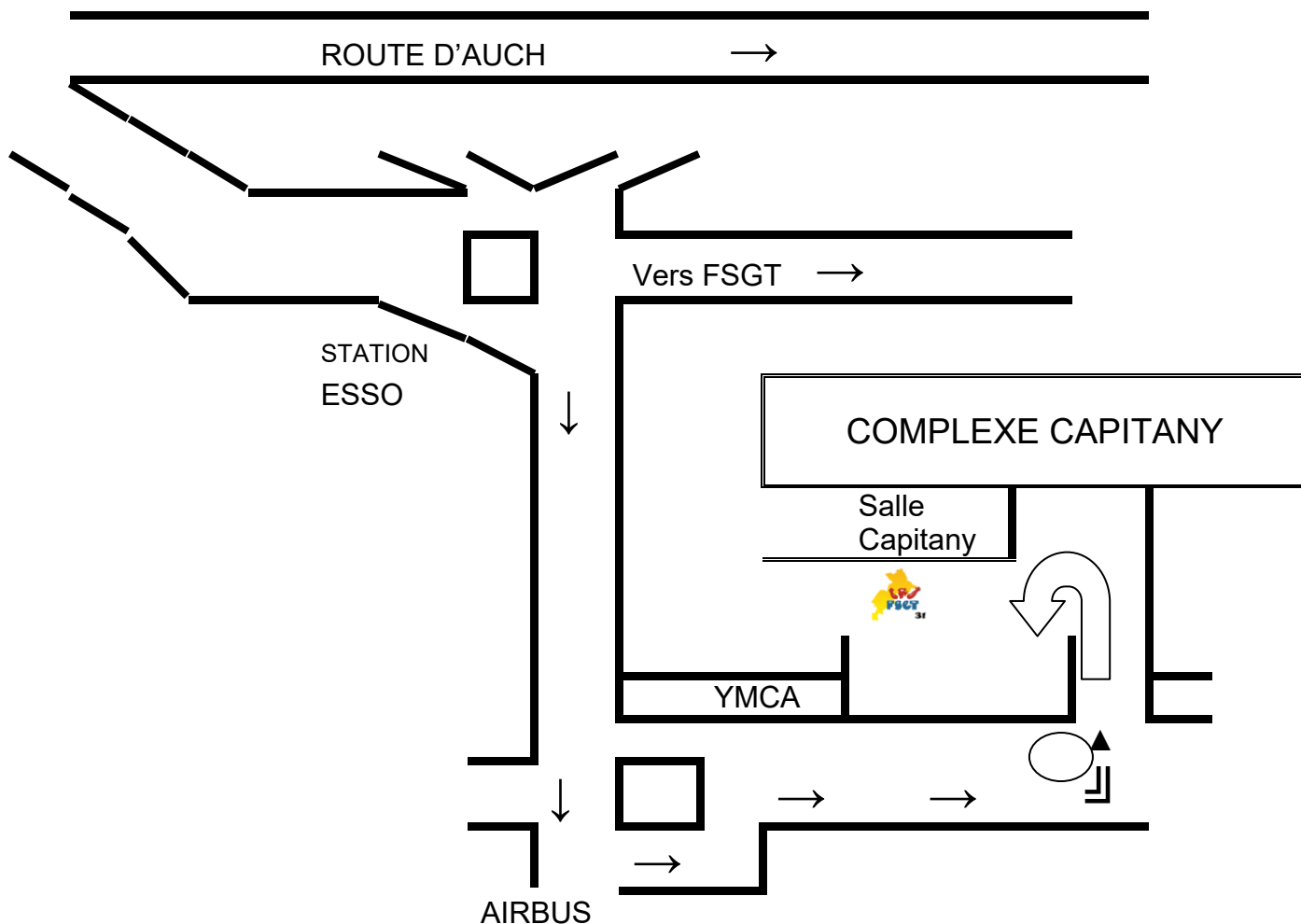
SANCTIONS

Rencontre TOULOUSE SA / FC POTO du 29/05/2024 - Excellence - Journée 14 retour:

Pour " **COMPORTEMENT ANTISPORTIF ENVERS L'ARBITRE** " - **AVERTISSEMENT** -
Soit **2** (deux) avertissements au cours de la saison, récidive du 29/01/2024
(**ART 32 - §B - f**),

DUCHEMAN RALAIMBOLA Junio Dan, licence n°0242181, (TOULOUSE SA)
- **Un (1) match de suspension ferme, à compter du 10/06/2024.**

ASSEMBLEE GENERALE DES CLUBS



La fin de saison approche, et avec, l'Assemblée Générale des clubs. Celle-ci aura lieu le **MARDI 18 JUIN 2024 à 19 heures**, à la salle **Capitany**, 10 avenue Yves Brunaud, (au niveau de l'ancien stade AS PTT). Prenez vos dispositions pour être présents.

Nous comptons sur votre participation qui est **OBLIGATOIRE** : comme tous les ans, des décisions seront votées et des **informations très importantes pour la saison prochaine vont vous être expliquées**.

Extrait du règlement concernant la présence des Clubs à l'Assemblée Générale :

Article 2 - § L : Tous les Clubs doivent assister à l'Assemblée Générale annuelle. Une amende sanctionnera les Clubs absents à cette Assemblée.

Article 2 - § M : Les Clubs absents à l'Assemblée Générale annuelle ne **pourront prétendre recevoir les récompenses** qui devraient normalement leur être attribuées.

Extrait du règlement concernant la trésorerie des Clubs lors de l'Assemblée Générale :

Article 31 - § A - 2 : Tout(e) Club(équipe) qui ne sera pas en règle avec la trésorerie de la Commission Départementale à la **FIN DE LA SAISON EN COURS** (c'est-à-dire sept jours avant la date de l'Assemblée), sera **RETROGRADE(E)** en division **INFERIEURE** pour la saison suivante.

Article 31 - § A - 3 : Tout(e) Club (équipe) qui ne sera pas en règle avec la trésorerie de la Commission Départementale à la **FIN DE LA SAISON EN COURS** (c'est-à-dire sept jours avant la date de l'Assemblée), ne pourra prétendre à recevoir les récompenses qui devraient lui être attribuées, ni à participer à l'élection du bureau et aux différents autres votes qui pourraient avoir lieu le jour de cette Assemblée.

Les trésoriers ou dirigeants de club présents à l'Assemblée devront prendre leurs dispositions pour se mettre en règle financièrement.

RECTIFICATIFS CALENDRIER



Controlez bien ces nouvelles programmations pour toutes les semaines suivantes, plusieurs équipes jouent en match de rattrapage, et certaines rencontres prévues ont été modifiées. Nous ne pouvons plus nous permettre de repousser les rencontres....

CALENDRIER

Une petite précision concernant la programmation des rencontres : lorsqu'une rencontre est marquée " **A définir** " sur le bulletin, cela signifie que nous sommes en attente de terrain de la part de la mairie, mais que **le match se déroulera bien la semaine concernée**. Alors prévenez vos joueurs afin d'éviter quelques " loupés ".



Adresse terrains extérieurs utilisés par les clubs :

ALTRAN FOOT : Baradels (Synthé) : Stade des Baradels - 2 rue des Cyclamens – Blagnac.

ASCA : Beaupuy (Hb) : Stade Fernando Mena - rue du stade.

ASC CNES : Ramonville(Hb) : Stade municipal - allée des Sports (Piscine).

FC CANTOU'LOUSAIN (Hb): Foot UT3 Paul Sabatier Toulouse : 118 route de Narbonne.

CHIPIRONS O. : Fenouillet Collège(Synthé) : Collège François Mitterrand - rue Piquepeyre.

USEMA COLOMIERS : Colomiers (Synthé) : Complexe Capitany - 10 avenue Yves Brunaud.

CONFLUENT LP : Pinsaguel (Hb) : stade Gilbert Escoula - 26 rue de la République.

INTERNAT FC : Fenouillet Plage(Hb) : Complexe sportif du Ramier - rue de la plage.

LABEGE INTER FC : Deyme (Hb) : route de Pompertuzat - Deyme.

LABEGE INTER FC : Pompertuzat (Hb) : Complexe sportif - rue de l'Escoulier - Pompertuzat.

SB FC LAUNAGUET : Launaguet (Hb) : Stade municipal - Entrée par chemin de la Palanque

ASFP LUSITANOS : St Alban Coudon(Hb) : Stade Marius Coudon - 40 avenue de Fronton.

AS MATRA : Balma (Hb) : Stade Latécoère - 16 à 22 avenue de La Plaine.

MECAP FC : Muret Auriol (Synthé) : Stade Colette Besson - 40 bd Henri Peyrusse.

SHADOCKS DE SEILH : Seilh (Synthé) : Stade Pierre Larribère - Allée de l'europe.

SAINT ALBAN : St Alban Coudon(Hb) : Stade Marius Coudon - 40 avenue de Fronton.

ST LOUP CAMMAS : St Loup Cammas : Complexe sportif - 62 chemin de Pontous

TERRAINS TOULOUSAINS : Ces adresses sont précisées dans le Mémento reçu par les clubs.



INFORMATION DE LA MAIRIE DE TOULOUSE :

L'ACCES AUX POINTS D'EAU CHAUDE (DOUCHES, EVIERS, ETC) DES TERRAINS DE SORDELO (HERBE ET STABILISE) SONT STRICTEMENT INTERDITS JUSQU'A NOUVEL ORDRE (LEGIONELLOSE). PRENDRE VOS DISPOSITIONS EN ATTENDANT UNE INTERVENTION DU TRAITEMENT DE L'EAU ET DE NOUVELLES ANALYSES.

SEMAINE 23 LE 08/06/2024

FINALES DEPARTEMENTALE

Coupe de Printemps

ATHLETICO TOLOSA B ASFP LUSITANOS Lardenne Syn Sa 08/06 16h00

Finales Foot à 7 AA

Lardenne Syn Sa 08/06 18h00

Coupe de la Haute-Garonne - Henri Crespin

MECAP FC FC CANTOU'LOUSAIN Lardenne Syn Sa 08/06 19h15

SEMAINE 24 DU 10/06/2024 AU 14/06/2024

RATTRAPAGES

Division : Excellence - Journée 3 aller (remis du 03/11/23)

FC CANTOU'LOUSAIN USEMA COLOMIERS Capitany Synthé Me 12/06 20h15

Division : Excellence - Journée 3 aller (remis du 30/10/23)

ATHLETICO TOLOSA B FC POTO Lardenne Hb Me 12/06 19h45

Division : Excellence - Journée 9 retour (remis du 15/03/24)

FC CANTOU'LOUSAIN ATHLETICO TOLOSA B UT3 Paul Sabatier Hb Ve 14/06 20h00

Division : Promotion Excellence - Journée 8 retour (remis du 27/02/24)

ASC CNES AJ SAINT-EXUPERY Ramonville Hb Ma 11/06 19h45

Division : Honneur - Journée 5 aller (remis du 29/11/23)

ASFP LUSITANOS NIMBA OT St Alban Coudon Hb Me 12/06 20h30

Division : Honneur - Journée 6 aller (remis du 04/12/23)

SB FC LAUNAGUET INTERNAT FC Launaguet Hb Lu 10/06 20h00

Division : Honneur - Journée 12 retour (remis du 13/03/24)

FC BALEC AS DRT La Ramée St Lu 10/06 19h45

Division : Honneur - Journée 17 retour (remis du 15/05/24)

FC BALEC IO TEAM Sordelo Hb Je 13/06 19h45

<i>Division : Honneur - Journée 17 retour (remis du 13/05/24)</i>			
INTERNAT FC	AS DRT	Sordelo St	Je 13/06 19h45
<i>Division : Promotion - Journée 8 aller (remis du 20/12/23)</i>			
ASCA	AS ST LOUP CAMMAS	Beaupuy Hb	Me 12/06 19h30
<i>Division : Promotion - Journée 10 retour (remis du 29/01/24)</i>			
CHU TOULOUSE FC	SOPRA STERIA FOOT	Sordelo Hb	Me 12/06 19h45
<i>Division : Promotion - Journée 11 retour (remis du 29/02/24)</i>			
LES VIEIL. CANAILLES	SOPRA STERIA FOOT	Lardenne Hb	Ve 14/06 19h45
<i>Division : Promotion - Journée 15 retour (remis du 04/04/24)</i>			
AS EVOTEC	LES VIEIL. CANAILLES	Lardenne Synthé	Me 12/06 19h45

SEMAINE 25 DU 17/06/2024 AU 21/06/2024

<i>Division : Honneur - Journée 12 retour (remis du 11/03/24)</i>			
SB FC LAUNAGUET	ASFP LUSITANOS	Launaguet Hb	Lu 17/06 20h00
<i>Division : Honneur - Journée 18 retour (remis du 29/05/24)</i>			
NIMBA OT	FC BALEC	Lardenne Synthé	Me 19/06 19h45

FINALE COUPE OCCITANE

USEMA COLOMIERS	ATHLETICO TOLOSA B	Capitany Synthé	Me 19/06 20h15
------------------------	---------------------------	------------------------	-----------------------

En raison du retard du calendrier, ce dernier match n'aura lieu et ne sera défini que s'il a une influence sur le classement final !!!!

<i>Division : Excellence - Journée 7 aller (à rejouer du 13/12/23)</i>			
USEMA COLOMIERS	PASPORT	A définir	